



Appel à contributions : Espaces autoritaires, espaces injustes ?

Numéro coordonné par Sabine Planel, IRD

Cet appel propose un double questionnement : il interroge la spécificité de l'espace autoritaire et invite à questionner ses relations à la justice par delà l'évidente présomption d'injustice. Il s'agit donc d'engager une réflexion sur les relations entre espace et pouvoirs dans les contextes autoritaires (ou semi-autoritaires) marqués par un monopole du pouvoir par les gouvernants qui limite ou interdit la contestation; par un exercice de la domination plus ou moins subtil, allant de la violence armée aux 'douceurs insidieuses' (Foucault, 1990, Hibou, 2011) ; par une expression de la justice véhiculée par la propagande.

L'analyse des contextes, situations ou régimes autoritaires est plutôt l'apanage des sciences du politique et plus spécifiquement de la science politique qui s'attache à en comprendre les ressorts. Ces apports ont mis l'accent sur l'hybridation des régimes autoritaires et plus encore semi-autoritaires ; sur les collusions entre démocratie et autoritarisme (Camau et Massardier (dir.), 2009) ; mais également sur leur capacité à se transformer (voir notamment le « moment thermidorien » (Bayart, 2008) caractérisant l'influence néolibérale sur les régimes révolutionnaires). Entre réaffirmation du rôle de l'Etat, émergence de nouveaux acteurs et captation de nouvelles opportunités liées à leur participation aux échanges mondiaux, les régimes (semi)-autoritaires se repositionnent (Hilgers, 2010). Ils utilisent notamment les outils de la 'bonne gouvernance' pour légitimer leur pouvoir, rassurer leurs partenaires économiques, contrôler et développer leurs populations. Ce faisant, ils font naître, renaître - ou au contraire étouffent - de nouvelles attentes, de nouvelles revendications de justice.

Comme d'autres perspectives (nous pensons notamment à l'approche par 'le bas' revendiquée par J.F Bayart), l'approche par l'espace nous permet de saisir la dynamique autoritaire dans sa matérialité, dans sa complexité et dans ses tensions. L'inscription du politique dans l'espace favorise une certaine « résilience des autoritarismes » (Otayek, 2009), mais elle nous permet aussi de lire plus clairement les contradictions de ce « nouvel autoritarisme » contemporain (Brooker, 2000). Les tensions qui s'y manifestent peuvent alors se lire à l'aune de la justice (Planel, 2012)

L'espace autoritaire peut apparaître dans divers contextes, y compris démocratiques, au sein desquels il constitue alors un espace dérogatoire. Centres de rétention fermés, périmètres *ad hoc* et autres enclaves à un Etat de droit démocratique constituent à diverses échelles des espaces autoritaires. Toutefois, plus communément, l'espace autoritaire est façonné par des systèmes politiques autoritaires, qu'il contribue d'ailleurs à renforcer, par sa résilience notamment. Pour reprendre les mots de M. Foucault (ed. 1997 : 25), il s'agit d'analyser les espaces où « ce pouvoir débordant les règles de droit qui l'organisent et le délimitent, se prolonge par conséquent au-delà de ces règles, s'investit dans des institutions, prend corps dans des techniques et se donne des instruments d'intervention matériels, éventuellement même violents. »

Cet appel fournit l'occasion d'en appréhender les différentes formes : Comment l'espace politico-social peut-il s'apparenter à un 'dispositif de contrôle' ? Quels sont les vecteurs de diffusion de la contrainte ? Comment s'agencent-ils et quelles formes spatiales produisent-ils ? Comment analyser aujourd'hui, dans ce nouveau visage de l'autoritarisme, les formes anciennes d'encadrement de l'espace et des populations (cellules, comités, et autres unités socio-spatiales plus ou moins institutionnalisées et fortement idéologisées) ? Enfin, comment vit-on en espace autoritaire ? Comment les populations dominées font-elles, ou ne font-elles

pas, société civile ? Peut-on parler de territoire, d'espace public ou même communautaire dans de tels contextes ? Entre surveillance armée, routine bureaucratique et affiliation partisane, comment s'adaptent les populations ? Les stratégies de résistance, d'évitement ou de contournement sont-elles possibles et dans quelle mesure mobilisent-elles des structures spatiales, à tout le moins scalaires ? A l'instar de Swyngedouw (2000), peut-on identifier les structururations scalaires d'une gouvernance autoritaire, et notamment les raccourcis scalaires (*'jumping scales'*) ?

Certes peu démocratique, le régime (semi)-autoritaire peut se fonder sur des registres de légitimité forts, révolutionnaires ou religieux – voire les deux- qui favorisent un questionnement en termes de justice mais interdisent qu'il soit pensé en dehors des carcans de l'idéologie officielle, comme nous proposons de faire dans cet appel.

Il n'est ainsi pas rare de trouver au fondement idéologique de ces régimes des idéaux égalitaires, voire égalitaristes dans le cas des régimes sous influence communiste, soviétique, marxiste, léniniste ou maoïste... La justice s'y énonce alors en termes d'égalité, elle peut pourtant s'y concevoir autrement. L'Etat y a souvent orchestré, parfois dans la plus grande violence, des politiques de réaménagement de l'espace et du peuplement visant à une plus grande justice redistributive et dont les impacts furent mitigés : justes pour certaines échelles du territoire national mais pas pour d'autres, notamment locales, justes à une époque dans un contexte mais plus maintenant.

Jusqu'à peu la participation des populations, la décentralisation du gouvernement n'étaient pas envisagées. Aujourd'hui, elles pénètrent les espaces autoritaires dans une version très dépolitisée et ne facilitent pas 'mécaniquement' l'expression, ni l'*empowerment* collectifs. Peuvent-elles, contre toute attente, modifier les rapports de force locaux et engager alors une plus grande justice participative, la construction d'un espace plus juste ?

Comment des systèmes politiques fondés sur l'exercice de la domination envisagent-ils l'espace : comme une page blanche sur laquelle écrire un projet révolutionnaire ? Comme une ressource à contrôler/valoriser ? Comme une réalité à corriger ou au contraire à prendre en compte ?... De la réponse à ces questions dépendent les conditions d'existence d'un espace (in)-juste en situation autoritaire.

Pour contribuer à ce questionnement, nous attendons des communications aussi bien empiriques que théoriques qui interrogeront tantôt la convergence tantôt la divergence entre justice et autoritarisme à travers ses formes spatiales, dans sa matérialité. Cet appel se veut très ouvert et nos propositions en la matière sont loin d'être exhaustives. Les contributions pourraient ainsi envisager :

- les conditions d'émergence (notamment spatiales, territoriales ou scalaires) d'un jeu d'acteurs local : mobilisation/participation, résistances, qui constituent tantôt une voie de sortie de l'autoritarisme, tantôt à l'inverse sont subverties par les pratiques autoritaires.
- Les référents du juste et de l'injuste, leur mobilisation en situation autoritaire (notamment à travers la propagande) et leurs déclinaisons spatiales (ancrage régional/national, haut-lieux du régime...), leur évolution notamment dans des contextes d'ouverture, l'impact de la bonne gouvernance sur les pratiques/routines autoritaires (notamment via la bureaucratie)
- Les dispositifs de contrôle dans leur dimension spatiale : les multiples fonctions de l'encadrement dans ses déclinaisons sociales, partisanes et spatiales ; les modalités de la domination sur l'espace et les populations ; les outils spatiaux d'une 'capture' du pouvoir (notamment les décentralisations de façade).

- La dérogation et ses traductions spatiales, les périmètres *ad hoc*, leur fonctionnement et leur inscription dans un espace englobant. L'on pourrait ainsi poser la question de la justice de la dérogation et plus largement du double registre permanent entre officiel et officieux favorisant les 'régimes d'exception'.
- Les jeux d'échelle et les circulations de pouvoir ; les hiérarchies scalaires de la domination, les 'captations de pouvoir' à différentes échelles et les mécanismes d'une gouvernance autoritaire.

Références bibliographiques:

- BAYART Jean-François, *Le concept de situation thermidorienne: régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique*, Questions de recherches, CERI, Science Po n° 24, 2008.
- BROOKER, Paul *Non-Democratic Regimes: Theory, Government and Politics*. Houndmills, Macmillan, 2000.
- CAMAU, M. et MASSARDIER, G. (dir.), 2009, *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Paris : Karthala, 2009
- FOUCAULT, Michel, *Cours du 14 janvier 1976, Il faut défendre la société*, Gallimard Seuil, 1997.
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1990.
- HIBOU, Béatrice, *Anatomie politique de la domination*, Paris : La Découverte, 2011.
- HILGERS, Mathieu, « Contester en contextes semi-autoritaires : espaces publics en Afrique », *Alternatives Sud*, vol. 17, 205-219, 2010.
- OTAYEK, René, « Décentralisation et résilience des autoritarismes en Afrique : une relation de cause à effet ? » in *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Camau M. et Massardier G. (dir.), Paris : Karthala, 2009.
- PLANEL, Sabine, «'Une petite expérience de méthode', Foucault, échelles, espace et justice à Tanger-Med (Maroc) », *Carnets des géographes*, n°4, 2012.
http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_04_05_Planel.php
- SWYNGEDOUW, Erik, "Authoritarian governance, power and the politics of rescaling", *Environment and Planning D: Society and Space*, 18, 63-76, 2000.

Les propositions d'article sont à envoyer pour le 15 juin 2014 à :
[contactjssj.org@gmail.com](mailto:contactjssj@gmail.com)